



LA CONVENTION « Elevage Confiance »

Mise à jour de novembre 2014

LA CONVENTION « ELEVAGE CONFIANCE » :

Cher Adhérent, chère Adhérente,

Depuis l'année 2000, le SHETLAND CLUB propose aux éleveurs une convention permettant l'attribution du Label « Elevage Confiance ».

L'idée fondatrice était d'aider les producteurs à définir des rapports clairs avec les acquéreurs de chiots pour éviter d'éventuels litiges. Les signataires y rappellent leur engagement à appliquer toutes les directives d'élevage définies par le Club. **(Cf : Statuts du SCF : Titre I, article 5, Titre II, article 8)**

Le soutien spécifique que le SCF apporte aux signataires, l'attestation de qualité qu'il cautionne auprès des acheteurs néophytes, la promotion d'élevage qu'il favorise sur les divers sites Internet ont des avantages certains qui ne sont plus à démontrer.

Les directives d'élevage sont par définition soumises au changement et doivent s'adapter à l'évolution des choses et aux objectifs de lutte contre les anomalies transmissibles.

C'est le devoir de notre club de combattre ces dernières afin d'assurer la promotion et l'amélioration de notre cheptel.

Pourquoi réactualiser la CONVENTION « ELEVAGE CONFIANCE » ?

Reprenant l'usage précédent de **reconduire un accord réciproque pour deux ans**, nous vous proposons **un texte complet tenant compte des directives en cours**.

Une mise à jour à chaque évolution de nos directives d'élevage préservera pour l'avenir, la possibilité d'adapter nos règles à la nécessaire évolution des choses.

Si vous avez la volonté de vouloir sincèrement respecter toutes les clauses de cette nouvelle convention, téléchargez, signez le document et renvoyez-le au siège du SCF (SHETLAND CLUB DE FRANCE - Le Triangle - 02400 ESSOMES SUR MARNE).

La liste des Elevages Confiance sera mise à jour et publiée dans nos revues et sur notre site Internet.

Philippe Duchesne, Président du SCF.

Convention permettant l'attribution du Label
« ELEVAGE CONFIANCE » A l'usage de l'Association

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Email : _____

Affixe (si applicable) : _____

Site Internet (si applicable) : _____

Membre du SHETLAND CLUB DE FRANCE,

Je m'engage :

I - A respecter toutes les directives d'élevage du SCF :

- **Inscrire au LOF** la totalité des chiots élevés.
- **Ne pas accoupler un sujet merle (BBNFB ou BBNB) avec un sujet fauve (FCB).**
- **Ne pas accoupler deux sujets porteurs du gène merle.**
- **Ne pas faire reproduire ensemble** deux chiens atteints d'AOC et, en tout état de cause, n'accoupler un sujet atteint qu'avec un chien déclaré exempt par test génétique ou filiation.
- **N.B :** Le cas d'un sujet **non testé** sera traité comme un **sujet atteint**.

Ne pas faire reproduire :

- **Les sujets atteints d'APR** (Atrophie Progressive de la Rétine) ni leurs collatéraux directs.
- **N.B :** Les sujets atteints d'APR, ainsi que leurs collatéraux directs (**ascendants & descendants & frères & sœurs même mariage**) **ne pourront obtenir de cotation supérieure à 1 point.** (Mise à jour directive d'élevage du 01/01/2014)

Pour rester titulaire du Label Confiance et continuer à bénéficier du soutien particulier du SCF, je m'engage :

- **à suivre les objectifs et les priorités** définis par le Comité pour lutter contre les tares génétiques.
- **J'accepte** que la méthode pour y parvenir puisse varier avec l'évolution de la recherche vétérinaire et des moyens de dépistage mis en œuvre.

En conséquence de ces évolutions, j'accepte sans réserve, pour une anomalie combattue, toute modification des directives d'élevage qui complèterait, annulerait ou remplacerait les précédentes. Ces directives paraîtront systématiquement dans les organes d'information du club : revue, site...

Par ailleurs, souhaitant m'informer au mieux des évolutions concernant la race, tout en soutenant activement le club qui la défend,

Je m'engage :

II - A participer régulièrement comme acteur, exposant ou visiteur, aux épreuves de sélection Régionales organisées par le Club et chaque fois que possible à la Nationale d'Élevage.

III - A informer chaque acquéreur de l'existence et du rôle du SCF et à l'inciter à rejoindre l'Association en lui montrant les revues, l'ouvrage sur le Shetland et en lui remettant un bulletin d'adhésion.

IV - A ne pas m'affilier, ni soutenir publiquement, une Association de race dont le siège est en France et qui ne serait pas reconnue par la SCC.

Je m'engage aussi :

- **À respecter strictement** les Lois, Règlements et Usages relatifs à l'élevage et à la vente de chiens.
- **À ne proposer à la vente** que des chiots en parfaite condition de santé, issus de parents réputés sains pour autant que je puisse le savoir.
- **À ce que chaque chiot** né dans mon élevage soit correctement vermifugé puis vacciné et identifié avant sa livraison.
- **À ce qu'il soit inscrit au LOF** et à ce que son certificat de naissance soit remis à l'acquéreur dès que possible et dans tous les cas avant l'âge d'un an.
- **À ce que, pour chaque transaction, un certificat de vente soit établi.**

Y figureront :

- les noms et coordonnées du vendeur et de l'acheteur,
- la date de cession,
- le nom du chien, sa date de naissance, son numéro d'identification et ses origines,
- la destination du chien (compagnie, reproduction, expositions de conformité au standard) :
- **Catégorie 1 : Sujet porteur d'un défaut révélé** ou d'une anomalie qui doit le rendre inapte à la confirmation, il en sera clairement fait mention (destination : seule compagnie).
- **Catégorie 2 : Sujet conforme, au moment de la vente**, à ce que doit être un Shetland de son âge, destiné à la vie de famille, sans garantie de confirmation (la

confirmation est nécessaire à la reproduction LOF). L'achat n'étant pas motivé par l'intention de faire reproduire ou de participer à des expositions, l'éventuelle non-conformité, pour quelque cause que ce soit, ne donnera pas droit à un dédommagement.

- **Catégorie 3 : Sujet conforme, au moment de la vente**, à ce que doit être un Shetland de son âge, **destiné à la reproduction ou/et aux expositions de conformité au standard** (sans garantie de résultats), ce qui implique que le sujet soit confirmable dès l'âge de 12 mois. Le dédommagement convenu en cas de non-conformité sera indiqué.

Seront remis : le carnet de santé et la carte d'identification.

- **Je m'engage à donner** à chaque acquéreur tous les conseils utiles au bon développement physique et mental du chiot et à me tenir à sa disposition pour le guider chaque fois que nécessaire.
- **Je m'engage à faire preuve de sens des responsabilités** et à accepter l'arbitrage du comité du SCF en cas de litige avec un acquéreur ou autre.
- **Je suis informé** de ce que la liste des ELEVAGES CONFIANCE sera publique (publication dans les revues et sur le site Internet du Club ; mise en valeur sur les listes de portées).
- **En cas de manquement aux engagements**, le label m'étant retiré par décision du Comité du SCF, j'accepte que la sanction et ses motifs soient publiés dans la revue du SCF.

N.B : Le Comité du SHETLAND CLUB DE FRANCE se réserve le droit :

- **De différer l'attribution** du label (période probatoire)
- **De la refuser** à tout élevage qu'il jugerait bon de ne pas qualifier d'ELEVAGE CONFIANCE.
- **De la supprimer** à tout éleveur dont le comportement porterait préjudice au Club ou à la Race.

Date et signature précédées des mentions manuscrites : « Lu et approuvé, bon pour accord »

Convention complète à adresser à : SHETLAND CLUB DE FRANCE Le triangle 02400 ESSOMES S/MARNE